



Loiselet & Daigremont
SERVICES IMMOBILIERS

Communiqué de presse Loiselet & Daigremont

L'ÉNERGIE, UN ENJEU ÉCONOMIQUE POUR LES COPROPRIÉTÉS

Le 27 septembre, Loiselet & Daigremont organisait au Palais Brongniart, son troisième Colloque des conseils syndicaux sur le thème «La fourniture d'énergie à l'heure de la rénovation énergétique», pour souligner l'importance des principaux enjeux économiques liés à la consommation d'énergie pour les copropriétés.

En matière d'énergie, la situation est aujourd'hui paradoxale. Les prix de l'énergie sont particulièrement bas, les hivers plus doux.

Les copropriétés auraient pu espérer réduire leurs dépenses. Or, au même moment, les textes légaux ont été modifiés afin d'inciter les copropriétaires à entreprendre des travaux de rénovation énergétique susceptibles d'engendrer des dépenses conséquentes. Obligation de réaliser un diagnostic ou un audit de performance énergétique, obligation de réaliser un diagnostic technique global, obligation de créer une « cagnotte » égale à 5 % du budget de fonctionnement (fonds de travaux) pour financer les travaux, obligation de mettre en place un système de comptage individuel du chauffage et des fluides (eau chaude et eau froide).

Face à ces nouvelles obligations et à leur complexité, les copropriétaires sont souvent perdus, repoussent des décisions qui ne devraient pas attendre. Le rôle du syndic et des énergéticiens indépendants sont nécessaires à une bonne approche des problèmes. Depuis de très nombreuses années, Loiselet & Daigremont s'implique dans ces sujets. Récompensé à plusieurs reprises dans ce domaine (Oscar de la maîtrise des charges du ministère du logement - Grand Prix Apogée du Management Immobilier), Loiselet & Daigremont accompagne ses clients dans tout leurs projets de rénovation énergétique.

«La rénovation énergétique des copropriétés est pour nous un engagement majeur. Nous y consacrons le temps, les moyens et tout le savoir-faire de nos équipes nécessaires pour apporter les meilleures solutions possibles à nos clients», déclare Philippe Loiselet, directeur général de Loiselet & Daigremont «Nous consacrons également beaucoup de pédagogie et d'explications».

Parmi les questions soulevées lors de cette rencontre, la rénovation des colonnes montantes électriques dans les immeubles.

Avec 1,5 millions de colonnes montantes d'électricité en France, qui permettent de distribuer l'électricité à tous les résidents d'un immeuble, la question de leur rénovation est au coeur de l'actualité. Une colonne sur cinq n'est plus aux normes ; le temps des travaux a donc sonné. Une incertitude juridique plane quant à la propriété des équipements électriques dans les parties communes d'un immeuble.

Loiselet & Daigremont, qui attire l'attention sur la nécessité d'entreprendre ces travaux, recommande de faire appel au Médiateur de l'énergie lorsque les discussions avec l'opérateur de réseau ne permettent plus d'arriver à une solution. Son rôle est d'apporter des solutions intéressantes et pragmatiques en cas de litige, d'en accélérer la résolution et d'éviter d'engager des contentieux longs et coûteux.

Contact Presse :

Stéphanie Cassan - scassan@virage-s.com/ tel : 06 11 60 75 68
Philippe Loiselet - philippe.loiselet@l-d.fr/ tel : 01 41 22 55 27